

## CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera expressément au comptant. Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, par lot, les frais suivants : 14,40 % TTC

L'adjudicataire sera la plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse, pièce d'identité ainsi que coordonnées bancaires.

Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives ayant permis aux acquéreurs de constater l'état et les dimensions des objets présentés.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Il est conseillé aux acheteurs de nous transmettre, avant la vente une lettre accreditive de leur banque pour le montant prévisionnel des achats.

Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs, le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'étude.

Les kilométrages inscrits sur la liste sont données à titre indicatif.